Jo

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE DLP-3-6-77431677

EDITION DE LA STATION "MIDI-PYRENEES"
(ARIEGE, AVEYRON, HAUTE-GARONNE, GERS, LOT, HAUTES-PYRENEES, TARN, TARN-ET-GARONNE)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
Rue St-Jean prolongée - B. P. nº 20 - 31130 BALMA - (Tél. 83-81-55 - 83-82-55)
ABONNEMENT ANNUEL 50 F
S/Rég. recettes Dir. Dép. Agri. Hte-Gne
Rue St-Jean prolongée - BALMA
C.C.P. 8612-11 R TOULOUSE

- Bulletin technique Nº 92 (10ème envoi de 1977) - 10 Mai 1977

/ARBRES A FRUITS A PEPINS/

- Tavelures du poirier et du pommier : Nous conseillons d'effectuer un nouveau traitement à placer vers le 15 mai si des pluies menacent alors. Cette application pourrait être la dernière en ce qui concerne les vergers de pommiers dans lesquels aucune tache n'a encore été décelée.

- Psylle du poirier : Une nouvelle génération est en cours de développement. D'assez nombreux oeufs ont été déposés depuis une dizaine de jours et des éclosions importantes se produiront au premier réchauffement sensible. Surveiller les vergers atteints et, le cas échéant, intervenir dès l'apparition des jeunes larves avec l'un des produits suivants :
  - monocrotophos à 30 g de m.a./hl (Azodrin, Nuvacron) ;
  - vamidothion à 50 g " (nombreuses spécialités) ;
  - méthidathion à 30 g " (Ultracide) ;
  - azinphos méthyl à 40 g " (nombreuses spécialités).

/ARBRES A FRUITS A NOYAU/

- Tordeuse orientale du pêcher (Protection des pousses) :

Le traitement conseillé dans le bulletin précédent n'a pu être exécuté qu'après les pluies des 2, 3, 4 mai. S'il a bien été effectué alors, il est inutile de le renouveler, sinon le faire dès réception.

- Carpocapse des prunes : Dans les vergers où la récolte le justifie, un traitement pourrait être appliqué à partir du 12 mai avec un produit à base, soit de phosalone (60 g de m.a./hl), soit d'azinphos méthyl (40 g de m.a./hl)

/V I G N E/

- Black-rot : Dans les vignes contaminées en 1976, appliquer un nouveau traitement.

- Mildiou : Actuellement, la végétation de la vigne est très variable : en avance dans les rares plantations non gelées, plutôt en retard là où le gel du 9 avril a été le plus accusé.

Cette situation n'a pas empêché le Mildiou de s'établir et quelques foyers ont été découverts : l'un dans une vigne abandonnée du frontonnais, un autre dans le Gers à Castéra-Verduzan.

Il y a donc lieu d'être vigilant et de nettoyer systématiquement les vignes afin de supprimer toutes les végétations inutiles de la base sur lesquelles le champignon commence généralement à s'installer.

Il serait prudent d'effectuer un premier traitement dans les situations suivantes : secteurs où les premiers foyers ont été repérés et dans les vignes où il existe actuellement des pousses atteignant 15 à 20 cm de longueur au minimum. Utiliser l'un des produits homologués contre le Mildiou de la vigne.

Concours pour la détection des foyers primaires de Mildiou et Black-rot de la vigne :

Nous attirons l'attention des viticulteurs sur l'ouverture du concours pour l'année 1977. La délimitation des secteurs (inchangée par rapport à 1976) et le montant des primes attribuées seront indiqués dans notre prochain bulletin.

P.1120

- Tordeuses de la grappe (Eudémis - Cochylis) :

Les captures de papillons ont été relativement nombreuses dans certains secteurs au cours de la deuxième quinzaine du mois d'avril : Salles d'Armagnac, Bourrouillan, quelques vignes au Nord de Condom pour le Gers ; frontonnais dans la Haute-Garonne, Ste-Cécile dans le Tarn.

Des pontes assez importantes ont été parfois déposées mais les conditions climatiques ont allongé la durée d'incubation des oeufs (plus de 18 jours pour les pontes du 21 avril).

Uniquement dans les vignes très sensibles des secteurs précédemment cités, un traitement préventif pourrait être appliqué durant les tout derniers jours de la semaine en cours ou au début de la semaine du 16 au 22 mai. Ailleurs, il est inutile d'intervenir actuellement.

Employer l'un des produits homologués suivants (la dose est exprimée en matière active à l'hectolitre) : acéphate à 60 g (Orthène) ; azinphos éthyl et méthyl à 40 g (*) ; bromophos à 50 g (Nexion) ; carbaryl à 120 g (*) ; dialiphos à 75 g (Torak) ; dichlorvos à 125 g (*) ; fénitrothion à 50 g (*); malathion à 75 g (*) ; méthomyl à 37,5 g (Lannate) ; méthidathion à 30 g (Ultracide) ; mévinphos à 50 g (Phosdrin, Phoslit, Phosfène) ; parathion éthyl à 20 g (*) ; parathion méthyl à 30 g (*) ;phosalone à 60 g (Dynalone, Azofène, Zolone) ; tétrachlorvinphos à 75 g (Gardona).

* Nombreuses spécialités.

/GRANDES CULTURES/

COLZA :

Les niveaux de population des charançons des siliques et des méligèthes ne justifient pas une intervention.

CEREALES :

- Blé dur : Des risques sérieux d'attaques de Rouille jaune existent sur blé dur (variétés BIDI 17 et TOMCLAIR). Les foyers primaires se sont généralisés (Gers, Haute-Garonne, Tarn, Tarn-et-Garonne, Ariège) et la maladie a actuellement tendance à s'étendre dans les parcelles contaminées.

Notons que les conditions climatiques des premiers jours de mai ont été favorables au développement du champignon.

Les spécialités utilisables sont : Rendor à 2 l/ha, spécifique de la Rouille jaune ; Calixine M à 5 kg/ha ; Bayleton 25 à 0,5 kg/ha ; Saprol M à 1,5 l + 2 kg/ha ; ces trois derniers produits ayant simultanément une action sur Rouille brune et Oïdium. Une seconde intervention peut se justifier dans les quinze jours suivant la première application en cas de recontamination avant la fin de l'épiaison du blé.

- Blé tendre :

Maladies du pied : Les conditions demeurent favorables au développement de ces maladies. L'efficacité des traitements devient cependant de plus en plus aléatoire compte tenu de l'état d'avancement de la végétation, le stade 9 (gonflement) pouvant être considéré comme la date limite d'intervention.

Si l'on décide d'intervenir :

- en présence de Rouille brune, utiliser de préférence : Bavistine M ; Grex TX; Cérébel N ; Sandomil M ; Peltar ; Epidor P ; Manoran TZ.

- en présence de septoriose : Cérétal ; Daryl TZ ou l'une des spécialités précédentes sont utilisables.

- en présence d'Oïdium bien développé préférer Céréflor.

Rouille jaune : La situation demeure saine. Quelques attaques localisées ont cependant été détectées sur TOP (Mirande, Castelsarrasin) et LUTIN (Vic-Fezensac, Baziège).

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie, Chef
de la Circonscription phytosanitaire
"MIDI-PYRENEES",
J. TOUZEAU

Imprimé à la Station d'Avertissement Agricoles de "MIDI-PYRENEES".
Le Directeur-Gérant : P. JOURNET.
C.P.P.A.P. - N° 532 A.D.